

9^e séance publique régulière du conseil d'administration

Date et heure

Le 22 mars 2017 – 19 h 30

Lieu, adresse et salle

CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
3031 boulevard de la Gare, Vaudreuil-Dorion J7V 9R2
Salle polyvalente (local 264AB)

Présences : Line Ampleman
Dorice Boudreault
Mélanie Caron
Judith Dubé
Claude Jolin, président
Madeleine Himbeault Greig
Michel Laurendeau, vice-président
Roch Leblanc
Jean-Claude-Lecompte
Annabelle Lefebvre
Heather L'Heureux
Nicole Marleau
Yves Masse, secrétaire et président-directeur général
Patricia Quirion
Ghislain Rivet
Jean-Pierre Rodrigue

**Absences
motivées :** Michèle Goyette

Invités : Docteure Lucie Poitras, directrice des services professionnels et de l'enseignement médical
Madame Hélène Jean-Baptiste, coordonnatrice des services d'accueil, d'archives médicales, de gestion documentaire et des centres de documentation

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 19 h 33 par le président du conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CA20170322-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période publique de questions (*durée maximale : 30 minutes*)
4. Mot du président du conseil d'administration
5. Mot du président-directeur général
6. Adoption du procès-verbal de la 8^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 15 février 2017
 - 6.1 Suivi(s) découlant du procès-verbal de la 8^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 15 février 2017
7. **Affaires du jour**
 - 7.1 Règles de conservation des documents du CISSS de la Montérégie-Ouest, 1^{re} partie (série de gestion)
(*Invitée : Directrice des services professionnels et des affaires médicales*)
8. **Rapports des comités du conseil d'administration**
 - 8.1 **Comité immobilisation et environnement**

- 8.1.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 1^{er} mars 2017
- 8.2 Comité de gouvernance et d'éthique**
 - 8.2.1 Rapport du président / séance tenue le 1^{er} mars 2017
 - 8.2.2 Demande de désignation toponymique pour nommer la salle du conseil d'administration de l'Hôpital Anna-Laberge au nom du Docteur J.-Roger Laberge
- 8.3 Comité soins et services à la clientèle**
 - 8.3.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 14 mars 2017
- 8.4 Comité de vérification**
 - 8.4.1 Rapport du président / séance tenue le 15 mars 2017
- 8.5 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)**
- 9. Agenda de consentement**
 - 9.1 Affaires médicales**
 - 9.1.1 Renouvellements de statut et privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (8)
 - 9.1.2 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (6)
 - 9.1.3 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (10)
 - 9.1.4 Démission de médecins, dentistes ou pharmaciens (1)
 - 9.1.5 Congé(s) divers de médecins, dentistes ou pharmaciens (1)
 - 9.2 Affaires administratives**
 - 9.2.1 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) – Volet équipement non médical et mobilier – Plans triennaux 2016-2019
 - 9.2.2 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) – Volet équipement médical
 - 9.2.2.1 Exercice 2015-2016 – Composante Jardins-Roussillon
 - 9.2.2.2 Plan triennal 2016-2019 – CISSS de la Montérégie-Ouest
 - 9.2.3 Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) – Rénovation fonctionnelle mineure – Plans triennaux 2016-2019
 - 9.2.4 Remplacement de l'appellation « Unité de médecine de famille » (UMF) pour « Groupe de médecine de famille universitaire » (GMF-U) au permis d'exploitation du CISSS de la Montérégie-Ouest
 - 9.2.5 Adoption du calendrier des séances publiques du conseil d'administration 2017-2018
- 10. Affaires nouvelles**
- 11. Documents déposés pour information**
 - 11.1 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 5 février au 4 mars 2017
 - 11.2 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 11, se terminant le 4 février 2017
 - 11.3 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 8 février au 15 mars 2017
- 12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration : le 3 mai 2017
- 13. Clôture de la séance

3. Période publique de questions (durée maximale : 30 minutes)

Le président du conseil d'administration annonce l'ouverture de la période publique de question et confirme l'inscription de 3 questions reçues à l'avance par l'entremise du site internet et aucune inscription au registre sur place.

Il invite à cet égard les personnes inscrites par l'entremise du site internet.

Daniel Beaupré, parent d'un enfant ayant subi un traumatisme crânien

Faisant suite à une intervention à la séance publique du conseil d'administration du 15 février dernier, monsieur Beaupré, accompagné de son épouse et de son fils vient rencontrer les administrateurs du CISSS de la Montérégie-Ouest à l'égard de la situation vécue par son fils conséquemment à l'abolition des postes en orthopédagogie pour la clientèle en traumatologie jeunesse.

Les trois inscriptions au registre de questions proviennent des trois membres de la famille de M. Beaupré qui désiraient faire connaître aux membres du conseil d'administration l'évolution des démarches entreprises jusqu'à maintenant entre les responsables du CISSS de la Montérégie-Ouest et la commission scolaire. En résumé, M. Beaupré souligne que s'il désire obtenir les mêmes services, il devra dorénavant obtenir les services en orthopédagogie au privé alors que la ressource qui a su développer des stratégies et une expérience acquise en traumatologie jeunesse est toujours à l'emploi et disponible au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest mais réaffectée à d'autres tâches. Il demande donc que cette décision soit réévaluée.

Malgré le fait qu'il est très sensible à la situation, le président du conseil d'administration rappelle qu'il ne revient pas au conseil d'administration de trouver une solution au problème que vit son fils et qu'il est impossible de débattre publiquement d'une situation clinique. La direction a été sensibilisée au problème et une demande lui a été adressée afin d'accompagner la famille dans cette situation transitoire avec l'école et la commission scolaire.

Le président-directeur général ajoute que dans l'affectation de nos ressources, on doit également évaluer les services qui sont de notre responsabilité afin de gérer les ressources de façon optimale. Pour assurer la transition dans ce dossier, l'équipe multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest demeure impliquée dans la réadaptation de l'utilisateur selon les besoins et poursuit le soutien scolaire jusqu'à ce que l'école mette en place les ressources et qu'un transfert des responsabilités soit effectué. On entend les préoccupations et les nouveaux arguments exprimés aujourd'hui et on tentera de trouver une voie de passage acceptable dans cette transition.

4. Mot du président du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration informe les membres qu'il y aura présentation des offres de service des directions lors d'une séance de travail prévue le 30 mars prochain. Dans le contexte où l'horaire de cette séance sera très chargé et afin de respecter la séquence des présentations prévues, il invite les membres à poser les questions nécessitant des précisions supplémentaires à la fin de la présentation.

5. Mot du président-directeur général

Plan clinique de l'Hôpital Vaudreuil-Soulange

Les ateliers de travail avec les différents départements médicaux de l'organisation ont été amorcés afin de faire évoluer le plan clinique.

La firme CIM a déposé le profil populationnel de la Montérégie-Ouest qui contient pour une première fois la consommation des services de santé ontariens par la population de notre territoire.

On prévoit le dépôt du plan clinique au courant de l'été. Le comité ad hoc du CA pour le projet du futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges, composé des présidents des comités du conseil d'administration, pourra être mis de l'avant et on pourra y présenter les principaux constats du plan clinique. Le président-directeur général rappelle que le mandat de ce comité sera d'agir en termes de vigie et de partage d'information car il s'agit d'un projet très structuré en encadré par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Annonce ministérielle sur le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Le MSSS a dévoilé son Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 qui inclut un investissement récurrent de 29 M\$. Cette somme permettra notamment d'augmenter le nombre d'enfants de moins de 5 ans bénéficiant du Programme d'intervention comportementale intensive (ICI) et de services en réadaptation et d'augmenter le nombre de familles qui reçoivent du soutien pour des services de répit, de dépannage et de gardiennage. Bien que l'enveloppe budgétaire qui sera accordée au CISSS de la Montérégie-Ouest ne soit pas encore connue, il s'agit d'une importante nouvelle puisque l'établissement offre des services spécialisés à la clientèle ayant une déficience intellectuelle, un TSA ou une déficience physique pour l'ensemble de la Montérégie.

Annonce ministérielle d'investissement pour les jeunes en difficulté

Afin d'offrir plus de services aux jeunes en difficulté et à leur famille, le gouvernement du Québec a annoncé le 1^{er} mars dernier un financement de 12 M\$, dont 1,7 M\$ pour la région de la Montérégie, afin d'augmenter les services pour les jeunes en difficulté. De ce montant, 311 000 \$ a été octroyé au CISSS de la Montérégie-Ouest afin d'améliorer l'accès aux services psychosociaux et pour augmenter le taux de prise en charge des jeunes par les travailleurs sociaux, les éducateurs et les psychoéducateurs.

Prise en charge des patients par les médecins omnipraticiens

Le président-directeur général désire souligner la volonté du Département régional de médecine générale (DRMG) et des médecins omnipraticiens d'augmenter la prise en charge de patients sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest. Il y a un effet réel sur la liste d'attente du guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), à titre d'exemple, entre 300 et 400 personnes par semaine sont prises en charge dans le RLS Jardins-Roussillon.

État de situation de la prévention et le contrôle des infections (PCI)

En lien avec le bilan PCI à la période 11, se terminant le 4 février 2017, les données globales sont satisfaisantes. Particulièrement en lien avec les cas de transmission nosocomiale de bactéries entérobactériacées productrices de la carbapénèmase aux 7^e et 8^e étages de l'Hôpital du Suroît, aucun autre cas n'a été relevé. Cette situation donne un peu de souffle aux équipes sur le terrain, notamment pour le volet de la salubrité.

Optimisation du bloc opératoire à l'Hôpital Barrie Memorial

Afin d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble des blocs opératoires du CISSS de la Montérégie-Ouest, plusieurs chirurgies d'un jour, notamment plusieurs cas d'orthopédie, ont été réorientées et réalisées au bloc opératoire de l'Hôpital Barrie Memorial depuis janvier 2017. Les réactions à la suite de l'implantation de cette mesure sont très positives, autant de la part de la clientèle que des médecins et du personnel. Ainsi, au cours des prochains mois, des chirurgies plus complexes pourraient être orientées vers le bloc opératoire de l'Hôpital Barrie Memorial avec la collaboration des anesthésiologistes. Cette mesure nous permet de réduire plus concrètement les délais d'attente pour une chirurgie. L'objectif est de ramener les délais à 6 mois d'attente d'ici le 31 mars 2018.

Forum consultatif avec les partenaires d'expression anglaise

Le 22 mars dernier avait lieu la toute première journée de consultation sur l'accès aux soins de santé et services sociaux en langue anglaise de notre organisation à laquelle environ 70 partenaires ont participé. Cette journée fut très appréciée et a permis d'échanger avec ces derniers sur les besoins de cette clientèle dans le but de faire émerger et généraliser les bonnes pratiques et d'élaborer la mise à jour du prochain Programme d'accès aux services de santé et services sociaux en langue anglaise fournis à la population d'expression anglaise de la région de la Montérégie-Ouest. À titre informatif, les personnes d'expression anglaise représentent près de 20 % de la population du territoire de la Montérégie-Ouest, soit environ 1 personne sur 5.

Pétition - Cahier des postes à la Direction des programmes Déficiences (DPD)

Le président-directeur général informe les membres à l'effet qu'une pétition a été reçue du personnel de la Direction des programmes Déficiences (DPD) dénonçant le non-remplacement et le non-affichage des postes vacants dans cette direction. Une réorganisation clinique des services par programme de cette direction est en cours afin de permettre d'assurer des services mieux adaptés aux besoins de la clientèle et il a été convenu de ne pas afficher les postes vacants des programmes touchés par la réorganisation avant que celle-ci ne soit complétée, et ce, afin d'éviter une chaîne de supplémentation. Cette orientation a été discutée à plusieurs reprises avec la partie syndicale lors des rencontres pour la réorganisation. La direction est consciente que cette réorganisation, jumelée à une pénurie pour certains types de postes, entraîne des impacts non négligeables sur le personnel. Toutefois, les démarches se poursuivent avec la partie syndicale afin d'en arriver à une entente d'ici le 31 mars 2017 et pouvoir ainsi procéder dans un avenir rapproché à l'affichage des postes.

6. Adoption du procès-verbal de la 8^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 15 février 2017

Résolution CA20170322-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 15 février 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

6.1 Suivi(s) découlant du procès-verbal de la 8^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 15 février 2017

Dépôt du tableau des suivis découlant du procès-verbal de la 8^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 15 février 2017. Aucune précision supplémentaire n'est soulevée.

7. Affaires du jour

*Invitées : Docteure Lucie Poitras, directrice des services professionnels et de l'enseignement médical
Madame Hélène Jean-Baptiste, coordonnatrice des services d'accueil, d'archives médicales, de gestion documentaire et des centres de documentation*

7.1 Règles de conservation des documents du CISSS de la Montérégie-Ouest, 1^{re} partie (série de gestion)

La directrice des services professionnels et de l'enseignement médical, accompagnée de la coordonnatrice des services d'accueil, d'archives médicales, de gestion documentaire et des centres de documentations, souligne que les calendriers de conservation des organismes fusionnés à la suite de l'adoption de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales ne sont plus valides. En conséquence, conformément aux articles 7 et 8 de la Loi sur les archives, le CISSS de la Montérégie-Ouest doit élaborer un nouveau calendrier de conservation et le soumettre à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAⁿQ) pour approbation. Sans nouveau calendrier de conservation approuvé, aucun document créé par l'établissement et ayant une valeur administrative, financière et juridique ne peut être détruit ou épuré.

Ainsi, le Service de gestion documentaire du CISSS de la Montérégie-Ouest a produit la première partie des règles de conservation des documents du CISSS de la Montérégie-Ouest (série de gestion) qui établit le délai de conservation des documents des secteurs d'activités suivants :

- Administration et direction;
- Législation et affaires juridiques;
- Ressources humaines;
- Ressources financières;
- Ressources matérielles;
- Ressources immobilières;
- Ressources informationnelles;
- Communication et relations publiques.

La coordonnatrice des services d'accueil, d'archives médicales, de gestion documentaire et des centres de documentations précise qu'à ce jour, la BAⁿQ a publié une refonte partielle (1^{re} partie - Règles de gestion) du *Recueil de délais de conservation des documents des établissements de santé et de services sociaux du Québec* à l'été 2015 et la publication des règles restantes (2^{ème} partie – Règles de mission) est prévue pour le printemps 2017.

Elle explique la méthodologie utilisée pour produire le calendrier de conservation :

- Collecte de données des calendriers de conservation des 9 anciennes composantes;
- Comparaison avec les règles publiées par la BAⁿQ 1^{ère} partie;
- Consultation des parties prenantes;
- Élaboration des règles de conservation des documents du CISSS de la Montérégie-Ouest 1^{ère} partie;
- Approbation par les instances concernées, dont le comité de direction

La DSPAM et la coordonnatrice répondent aux demandes de précision des membres et sont remerciées pour l'excellence du travail effectué.

Résolution CA20170322-03

CONSIDÉRANT que les Règles de conservation des documents – série de gestion du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest ont été élaborées en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., c. A-21.1);

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 7 et 8 de la Loi sur les archives, le CISSS de la Montérégie-Ouest doit élaborer un nouveau calendrier de conservation et le soumettre à Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAⁿQ) pour approbation;

CONSIDÉRANT que les Règles de conservation des documents – série de gestion du CISSS de la Montérégie-Ouest ont été révisées afin de s'adapter à la nouvelle réalité et que les calendriers de conservation des 9 anciennes composantes formant le nouveau CISSS ne seront plus valides à compter de l'approbation de la Bibliothèque et archives nationales du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors d'une rencontre tenue le 14 mars 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest adopte les Règles de conservation des documents – série de gestion du CISSS de la Montérégie-Ouest pour le soumettre à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BaNQ);

ET

Que le président-directeur général soit mandaté pour signer tout document relatif à la prise d'effet de cette résolution.

8. Rapports des comités du conseil d'administration

8.1 Comité immobilisation et environnement

8.1.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 1^{er} mars 2017

La présidente du comité immobilisation et environnement résume les sujets ayant été traités à la séance du 1^{er} mars 2017, à savoir :

- Dans le cadre des présentations des établissements de notre organisation, présentation du parc immobilier pour la mission hébergement (CHSLD) et la situation géographique des installations;
- Présentation des résultats de l'inspection des bâtiments (phase 2 – 15 bâtiments);
- Présentation de la mise à jour du tableau de suivi des projets de construction;
- Retour sur la Politique de gestion des parcs de stationnement, particulièrement au regard de l'aspect des communications avant son entrée en vigueur le 1^{er} avril 2017.

Les points inscrits à l'ordre du jour au point # 9.2.1 (PCEM volet équipement non-médical et mobilier – plans triennaux 2016-2019) et #9.2.3 (PCFI rénovation fonctionnelle mineure – Plans triennaux 2016-2019) ont fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration et seront traités à l'agenda de consentement.

8.2 Comité de gouvernance et d'éthique

8.2.1 Rapport du président / Séance tenue le 1^{er} mars 2017

Le président du comité de gouvernance et d'éthique résume les sujets ayant été traités à la séance du 1^{er} mars 2017, à savoir :

- Fréquence des dépôts du tableau de bord sur le suivi des objectifs prioritaires 2016-2017. Il y aura dépôt pour information du tableau de bord de l'entente de gestion sans analyse, de façon périodique et dépôt du tableau de bord analysé et commenté 4 fois par année (septembre, novembre, février et juin où il y aura présentation du bilan annuel de l'année précédente);
- Modalités du comité pour la rétroaction sur les résultats des autoévaluations des comités et des conseils professionnels;
- Manuel des règlements du conseil d'administration. L'ensemble des règlements devant être approuvés par le conseil d'administration en vertu du Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements et la Loi sur les services de santé et les services sociaux devront être harmonisés et feront l'objet d'une révision dans la prochaine année.

Le point suivant a fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration

8.2.2 Demande de désignation toponymique pour nommer la salle du conseil d'administration de l'Hôpital Anna-Laberge au nom du Docteur J.-Roger Laberge

Conformément au *Règlement sur la désignation toponymique* du CISSS de la Montérégie, dûment adopté par le conseil d'administration le 14 juin 2016, le comité de gouvernance et d'éthique a été désigné pour recevoir et procéder à l'analyse de toute demande de désignation toponymique et de formuler ses recommandations au conseil d'administration.

Suite à la réception d'une demande de désignation toponymique le 16 janvier 2017 provenant de l'assemblée générale des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest afin de nommer la salle du conseil d'administration de l'Hôpital Anna-Laberge au nom du Docteur J.-Roger

Laberge, la demande a dûment été analysée par le comité de gouvernance et d'éthique lors d'une séance tenue le 1^{er} mars dernier.

En conformité avec les principes directeurs et les critères de choix établis, le comité de gouvernance et d'éthique recommande la demande de désignation pour nommer la salle du conseil d'administration de l'Hôpital Anna-Laberge au nom de ce médecin émérite, décédé le 5 novembre 2015, très apprécié par ses pairs et très impliqué au sein de la communauté de Châteauguay pendant 52 ans, non seulement à titre de médecin et coroner mais également pour son implication à titre de médecin-fondateur et président du conseil d'administration de l'Hôpital Anna-Laberge de 1985 à 1990, avant même son ouverture en novembre 1988. Docteur Laberge a reçu le prix d'excellence du CMDP en 2014 et a été récemment nommé par The International Physicians of the World.

Une plaque sera donc prévue lors d'une éventuelle cérémonie d'usage.

Résolution CA20170322-04

CONSIDÉRANT la demande de désignation toponymique provenant de l'assemblée générale du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 9 décembre 2015;

CONSIDÉRANT l'adoption du *Règlement sur la désignation toponymique* du CISSS de la Montérégie-Ouest le 14 juin 2016;

CONSIDÉRANT la réception de la demande de désignation toponymique à la Direction générale le 16 janvier 2017, et ce, en conformité avec les normes édictés au *Règlement sur la désignation toponymique*;

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande de désignation par le comité de gouvernance et d'éthique le 1^{er} mars 2017;

CONSIDÉRANT que cette demande rencontre les principes directeurs et les critères de choix établis au *Règlement sur la désignation toponymique* du CISSS de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le nom proposé est conforme aux règles d'écriture et aux critères de la Commission de toponymie du Québec;

CONSIDÉRANT la réception de l'autorisation requise auprès du mandataire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration approuve la demande de désignation toponymique pour nommer la salle du conseil d'administration de l'Hôpital Anna-Laberge sis au 200 boulevard Brisebois à Châteauguay, premier étage du bloc administratif, comme suit : « **Salle Dr-J.-Roger-Laberge** »;

ET

Que le président-directeur général soit mandaté à prendre les dispositions nécessaires à la prise d'effet de cette résolution.

8.3 Comité soins et services à la clientèle

8.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 14 mars 2017

En l'absence de la présidente du comité soins et services à la clientèle, Madame Line Ampleman, membre du comité, résume les sujets ayant été traités à la séance du 14 mars 2017, à savoir :

- Présentation de l'état de situation au regard du rehaussement des effectifs en CHSLD suite à l'annonce ministérielle d'une allocation supplémentaire de 65 M\$ pour les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux. Au terme de l'exercice, un montant de 1 236 200 \$ sera alloué pour le CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Les autres points prévus ont été reportés à une prochaine séance au mois d'avril car la séance a dû se tenir par conférence téléphonique en raison de la tempête hivernale.

Les points inscrits à l'ordre du jour au point # 9.2.2.1 et # 9.2.2.2 (PEM volet équipement – exercice 2015-2016 CSSS Jardins-Roussillon et plans triennaux 2016-2019 CISSMO) ont fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration et seront traités à l'agenda de consentement.

8.4 Comité de vérification

8.4.1 Rapport du président / Séance tenue le 15 mars 2017

Le président du comité de vérification résume les sujets ayant été traités à la séance du 15 mars 2017, à savoir :

- Plan de vérification de l'auditeur externe;
- Suivi sur les commentaires des auditeurs externes pour l'exercice de l'an dernier (points d'amélioration et mesures);
- Révision des résultats financiers à la période 11 qui démontrent un léger déficit de 75 510 \$. On prévoit toujours l'équilibre budgétaire au 31 mars 2017;
- Suivi de la réalisation des mesures d'optimisation 2016-2017;
- Présentation de la liste des contrats de 100 000 et plus;
- Premier audit interne sur les contrats de construction de 100 000\$ et plus;
- Révision des orientations et processus budgétaire pour l'exercice 2017-2018.

8.5 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Madame Nicole Marleau, membre désignée au conseil d'administration par le comité des usagers du centre intégré (CUCI), est invitée à prendre la parole. Madame Marleau souligne d'entrée de jeu que les présidents des comités des usagers et des comités de résidents des installations du CISSS de la Montérégie-Ouest composent le CUCI. Entre autres fonctions, le CUCI doit renseigner les usagers sur leurs droits et obligations et doit promouvoir l'amélioration des services obtenus.

En lien avec certaines situations signalées, une lettre signée par la présidente du CUCI sera remise au président du conseil d'administration faisant état des préoccupations et réflexions des membres du CUCI à ces égards. Le président du conseil d'administration s'engage à en prendre connaissance.

9. Agenda de consentement

9.1 Affaires médicales

9.1.1 Renouvellements de statut et privilèges des médecins, dentistes ou pharmaciens (8)

Résolution CA20170322-05-01

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Ana Maria Guerra Escobio, omnipratricienne – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;
Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Ana Maria Guerra Escobio, omnipratricienne (15336)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 16 mars 2017 au 15 mars 2019

Résolution CA20170322-05-02

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Marie-Laure Boursiquot, omnipratricienne – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;
Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie-Laure Boursiquot, omnipratricienne (16071)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Centre d'hébergement La Prairie
Durée	Du 1 ^{er} juin 2017 au 30 juin 2019

Résolution CA20170322-05-03

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Véronique Mallet, omnipratricienne – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;
Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Véronique Mallet, omnipratricienne (05438)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Châteauguay
Durée	Du 14 mars 2017 au 30 juin 2019

Résolution CA20170322-05-04

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur François Blier – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;
Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	François Blier, médecine physique et de réadaptation (94168)
Statut	Actif
Privilèges	Réadaptation adulte
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20170322-05-05

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Qian Wu, anesthésiologiste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;
Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Qian Wu, anesthésiologiste (13694)
Statut	Associé
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 16 mars 2017 au 15 mars 2019

Résolution CA20170322-05-06

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Brigitte Lecours, anesthésiologiste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;
Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Brigitte Lecours, anesthésiologiste (06352)
Statut	Associé
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 16 mars 2017 au 15 mars 2019

Résolution CA20170322-05-07

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Christelle Combes, psychiatre – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;
Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Christelle Combes, psychiatre (16068)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Cliniques externes de santé mentale de Châteauguay
Autre lieu de pratique	Hôpital Anna-Laberge Cliniques externes de santé mentale de St-Constant
Durée	Du 16 mars 2017 au 28 février 2020

Résolution CA20170322-05-08

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Thi Hai Van Vo, néphrologue – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;
Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Thi Hai Van Vo, néphrologue (03339)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation en néphrologie incluant dialyse
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 16 mars 2017 au 30 juin 2019

9.1.2 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (6)

Résolution CA20170322-06-01

NOMINATION – Docteur Amine Yahia-Cherif, omnipraticien – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Amine Yahia-Cherif;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Amine Yahia-Cherif, omnipraticien (16886)
Statut	Actif
Privilèges	Obligation de garde Hospitalisation
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	URFI St-Bruno
Durée	Du 22 mars 2017 au 21 mars 2018

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents suivants :

- Une lettre de référence;
- Copie des certifications.

Résolution CA20170322-06-02

NOMINATION – Docteure Monique Darsigny, omnipraticienne – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Monique Darsigny;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Monique Darsigny, omnipraticienne (95083)
Statut	Associé
Privilèges	Obligation de garde Hospitalisation
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	URFI St-Bruno
Autre lieu de pratique	URFI St-Hyacinthe
Durée	Du 22 mars 2017 au 21 mars 2018

Résolution CA20170322-06-03

NOMINATION – Docteur Wassim Chatoo, omnipraticien – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Wassim Chatoo;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Wassim Chato, omnipraticien (16860)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 23 février 2017 au 30 juin 2018

Résolution CA20170322-06-04

NOMINATION – Docteur Caroline Pedneault, pédiatre – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Caroline Pedneault;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Caroline Pedneault, pédiatre (00360)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations externes en pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	Clinique régionale d'évaluation des troubles complexes du développement - Longueuil
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20170322-06-05

NOMINATION – Docteur Laurent Gosselin-Arcouet, interniste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Laurent Gosselin-Arcouet;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Laurent Gosselin-Arcouet, interniste (16718)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation et hospitalisation en soins intensifs et médecine interne
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de sa pratique :

- Preuve d'assurance-responsabilité;
- Certifications;
- Nouveau certificat de conduite professionnelle du Collège des médecins du Québec qui atteste qu'il est inscrit au tableau de l'ordre.

Résolution CA20170322-06-06

NOMINATION – Docteur Mathieu Boily, radiologiste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Mathieu Boily;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la santé et des services sociaux a approuvé l'avis de conformité au plan des effectifs médicaux pour une période de deux ans, nous laissant le temps de pouvoir couvrir ce besoin par les médecins de notre centre;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Mathieu Boily, radiologiste (09413)
Statut	Associé
Privilèges	Imagerie médicale (incluant radiologie générale, tomodensitométrie, résonance magnétique), radiologie d'intervention et ultrasonographie Radiologie diagnostique pour les cas particuliers en musculo-squelettique et en tumeurs spécifiques
Département	Imagerie médicale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 20 février 2017 au 19 février 2019

9.1.3 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (10)

Résolution CA20170322-07-01

AJOUT DE PRIVILÈGES ET D'OBLIGATIONS – Docteur Ngoc Huy Nguyen, omnipraticien – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Ngoc Huy Nguyen offre également des services à l'URFI Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

CONSIDÉRANT l'obligation de 2 demi-journées de présence par semaine pour permettre les admissions et l'obligation de rencontres interdisciplinaires;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout de privilèges du médecin suivant:

Nom	Ngoc Huy Nguyen, omnipraticien (15854)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale Obligation de garde Hospitalisation
Départements	Médecine générale Réadaptation
Lieu de pratique principal	RLS Vaudreuil-Soulanges
Autre lieu de pratique	URFI Vaudreuil-Soulanges
Durée	Du 30 novembre 2016 au 29 novembre 2017

Résolution CA20170322-07-02

AJOUT DE PRIVILÈGES ET D'OBLIGATIONS – Docteur Stéphane Picque, omnipraticien – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Stéphane Picque offre également des services à l'URFI Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

CONSIDÉRANT l'obligation de 2 demi-journées de présence par semaine pour permettre les admissions et l'obligation de rencontres interdisciplinaires;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout de privilèges du médecin suivant:

Nom	Stéphane Picque, omnipraticien (16084)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale Obligation de garde Hospitalisation
Départements	Médecine générale Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC de Vaudreuil-Dorion
Autres lieux de pratique	Centre d'hébergement Vaudreuil-Dorion Centre d'hébergement Laurent-Bergevin URFI Vaudreuil-Soulanges
Durée	Du 21 septembre 2016 au 20 septembre 2017

Résolution CA20170322-07-03

AJOUT D'OBLIGATIONS – Docteur Didier Bloch, omnipraticien – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de département de réadaptation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

CONSIDÉRANT l'obligation de 2 demi-journées de présence par semaine pour permettre les admissions et l'obligation de rencontres interdisciplinaires;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout d'obligations citées ci-dessus pour le médecin suivant:

Nom	Didier Bloch, omnipraticien (11630)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type A Obligation de garde Consultation externe
Départements	Médecine générale Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC de St-Polycarpe
Autre lieu de pratique	URFI Vaudreuil-Dorion
Durée	Du 24 février 2017 au 31 mai 2018

Résolution CA20170322-07-04

AJOUT DE PRIVILÈGES – Docteure Gwenaëlle Bidet, omnipraticienne – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Gwenaëlle Bidet exerce à la pouponnière dans le département de pédiatrie à l'Hôpital Anna-Laberge depuis le 16 janvier 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de pédiatrie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout de privilèges de :

Nom	Gwenaëlle Bidet, omnipraticienne (15874)
Statut	Actif
Privilèges	Obstétrique incluant hospitalisation Médecine générale incluant UMF Pouponnière
Départements	Obstétrique-gynécologie Médecine générale Pédiatrie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 16 janvier 2017 au 10 octobre 2017

Résolution CA20170322-07-05

MODIFICATION DU LIEU DE PRATIQUE – Docteure Alice Chantal Nanhou, omnipraticienne – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Alice Chantal Nanhou désire modifier son lieu de pratique principale qui était le CLSC Châteauguay pour l'UMF de Jardins-Roussillon;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification du lieu de pratique de :

Nom	Alice Chantal Nanhou, omnipraticienne (06479)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Départements	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	CLSC Châteauguay
Durée	Du 13 mars 2017 au 30 juin 2018

Résolution CA20170322-07-06

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Alexandre Renaud, orthopédiste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Alexandre Renaud exerce depuis le 18 janvier 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital Anna-Laberge;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de chirurgie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Alexandre Renaud, orthopédiste (14517)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 18 janvier 2017 au 30 septembre 2018

Résolution CA20170322-07-07

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Guillaume Bissonnette, orthopédiste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Guillaume Bissonnette exerce depuis le 18 janvier 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital Anna-Laberge;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de chirurgie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Guillaume Bissonnette, orthopédiste (11263)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 18 janvier 2017 au 30 septembre 2018

Résolution CA20170322-07-08

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Maxime Gaudreault, orthopédiste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Maxime Gaudreault exerce depuis le 18 janvier 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital Anna-Laberge;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de chirurgie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Maxime Gaudreault, orthopédiste (16162)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 18 janvier 2017 au 30 septembre 2018

Résolution CA20170322-07-09

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Étienne Trudeau-Rivest, orthopédiste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Étienne Trudeau-Rivest exerce depuis le 18 janvier 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital Anna-Laberge;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de chirurgie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Étienne Trudeau-Rivest, orthopédiste (13212)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 18 janvier 2017 au 30 septembre 2018

Résolution CA20170322-07-10

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Paul Moïse, orthopédiste – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Paul Moïse exerce depuis le 18 janvier 2017 à l'Hôpital Barrie Memorial en plus de ses activités principales à l'Hôpital Anna-Laberge;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de chirurgie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Paul Moïse, orthopédiste (85326)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie orthopédique incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 18 janvier 2017 au 30 septembre 2018

9.1.4 Démission de médecins, dentistes ou pharmaciens (1)

Résolution CA20170322-08-01

DÉMISSION – Docteur Christian Ferland, omnipraticien – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Christian Ferland, omnipraticien, membre actif à l'hospitalisation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest démissionne à compter du 1^{er} juillet 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Christian Ferland à compter du 1^{er} juillet 2017.

9.1.5 Congé divers - médecins, dentistes ou pharmaciens (1)

Résolution CA20170322-09-01

CONGÉ DE SERVICE ET DE MATERNITÉ – Docteure Julie Fournier, anesthésiologiste – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest* précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

CONSIDÉRANT que docteure Julie Fournier, anesthésiologiste et membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est en congé de service et de maternité pour la période du 21 novembre 2016 au mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 22 février 2017 par conférence téléphonique;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de service et de maternité de docteure Julie Fournier, anesthésiologiste, pour la période du 21 novembre 2016 au mois d'octobre 2017.

9.2 Affaires administratives

9.2.1 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) – Volet équipement non médical et mobilier – Plans triennaux 2016-2019

Le PCEM est élaboré sur une base triennale et est révisé annuellement par l'établissement. Le PCEM reflète le financement des équipements admissibles.

Le PCEM se décompose en deux grands volets :

- PCEM – équipement médical;
- PCEM – équipement non médical et mobilier.

L'exercice présenté touche le PCEM – équipement non médical et mobilier, triennal 2016-2019. Les besoins en équipement non médical émanent de chacune des directions de l'établissement. Un appel de projets a été réalisé à cet effet dans les derniers mois, ce qui a permis de procéder à la révision, et l'inscription des besoins, pour les plans triennaux.

Résolution CA20170322-10

CONSIDÉRANT que le Centre intégré de santé et de services sociaux doit déposer pour autorisation les plans triennaux 2016-2019 pour le volet équipement non médical et mobilier;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées dans l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise l'adoption des plans triennaux 2016-2019 du Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) – Volet équipement non médical et mobilier pour les composantes :

- Centre de réadaptation Foster;
- Centre Montérégien de Réadaptation;
- Centre de réadaptation en dépendance Le Virage;
- CRDITED de la Montérégie-Est;
- Les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du renfort;
- CSSS de Vaudreuil-Soulanges;
- CSSS du Suroît;
- CSSS Jardins-Roussillon;
- CSSS du Haut-Saint-Laurent.

9.2.2 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) – Volet équipement médical

9.2.2.1 Exercice 2015-2016 – Composante Jardins-Roussillon

Le ministère de la Santé et des Services sociaux sollicite le dépôt des demandes en équipements médicaux dans le cadre du plan triennal 2015-2016 pour la composante Jardins-Roussillon. La planification pour cette composante n'avait pas été faite. La direction de la logistique et des ressources informationnelles a procédé à un recensement des besoins pour l'ensemble des composantes du CISSS de la Montérégie-Ouest. Des rencontres avec les équipes du génie biomédical ont eu lieu afin de bien définir les équipements à prioriser.

Résolution CA20170322-11

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux sollicite le dépôt des demandes du parc des équipements médicaux pour le plan triennal 2015-2016 de la composante Jardins-Roussillon;

CONSIDÉRANT la priorisation des demandes d'équipements suite aux demandes reçues et par les équipes du génie biomédical;

CONSIDÉRANT la consultation et la priorisation réalisées auprès de la Table des chefs de départements médicaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction le 14 mars 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité soins et services à la clientèle le 14 mars 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le dépôt des demandes en équipements médicaux dans le cadre du plan triennal 2015-2016 pour la composante Jardins-Roussillon, et ce, tel que présenté.

9.2.2.2 Plan triennal 2016-2019 – CISSS de la Montérégie-Ouest

Le ministère de la Santé et des Services sociaux sollicite le dépôt des demandes en équipements médicaux dans le cadre du plan triennal 2016-2019. La direction de la logistique et des ressources informationnelles a procédé à un recensement des besoins pour l'ensemble des composantes du CISSS de la Montérégie-Ouest. Des rencontres avec les équipes du génie biomédical ont eu lieu afin de bien définir les équipements à prioriser.

Résolution CA20170322-12

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux sollicite le dépôt des demandes du parc des équipements médicaux pour le plan triennal 2016-2019 pour l'ensemble du CISSS de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la priorisation des demandes d'équipements suite aux demandes reçues et par les équipes du génie biomédical;

CONSIDÉRANT la consultation et la priorisation réalisées auprès de la Table des chefs de départements médicaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction le 14 mars 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité soins et services à la clientèle le 14 mars 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le dépôt des demandes en équipements médicaux dans le cadre du plan triennal 2016-2019 pour le CISSS de la Montérégie-Ouest, et ce, tel que présenté.

9.2.3 Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) – Rénovation fonctionnelle mineure Plan triennaux 2016-2019

Les plans triennaux en rénovation fonctionnelle mineure doivent être autorisés par le conseil d'administration de l'établissement. Ils sont ensuite transmis au MSSS pour autorisation.

Les budgets d'immobilisation demeurent, pour le moment, divisés par ancienne composante. L'exercice budgétaire 2017-2018 devrait être sous la forme CISSS de la Montérégie-Ouest, c'est-à-dire que l'ensemble des financements sera fusionné et un seul plan triennal élaboré pour l'établissement.

La composante « *Le Virage* » n'a pas de plan triennal en rénovation fonctionnelle mineure, car celle-ci n'a pas de bâtiment appartenant au réseau de la santé. Son parc immobilier est uniquement locatif.

Résolution CA20170322-13

CONSIDÉRANT que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest doit déposer pour autorisation les plans triennaux 2016-2019 en rénovation fonctionnelle mineure;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées dans l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement;

CONSIDÉRANT que l'établissement a effectué une révision des plans triennaux de l'ensemble des composantes, à l'exception de la composante « *Le Virage* », qui ne dispose pas de bâtiment appartenant au réseau de la santé;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise l'adoption des plans triennaux 2016-2019 en rénovation fonctionnelle mineure pour les composantes :

- Centre de réadaptation Foster;
- Centre Montérégien de Réadaptation;
- CRDITED de la Montérégie-Est;
- Les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du renfort;
- CSSS de Vaudreuil-Soulanges;
- CSSS du Suroît;
- CSSS Jardins-Roussillon;
- CSSS du Haut-Saint-Laurent.

9.2.4 Remplacement de l'appellation « Unité de médecine de famille » (UMF) pour « Groupe de médecine de famille universitaire » (GMF-U) au permis d'exploitation du CISSS de la Montérégie-Ouest

À compter du 1^{er} avril 2017, le cadre de gestion des groupes de médecine de famille universitaires (GMF-U) entrera en application. À cet effet, l'appellation GMF-U sera généralisée à l'ensemble des UMF du Québec. Ce processus engendrera des modifications de diverses natures au permis d'exploitation des établissements visés.

Concrètement pour le CISSS de la Montérégie-Ouest, les impacts de ce processus sera la modification du permis d'exploitation pour l'installation suivante :

- Centre de services ambulatoires rue Brisebois
 - Mission : CHSGS
 - Unités de mesure :
 - Consultations externes

Résolution CA20170322-14

CONSIDÉRANT QUE les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux visent le remplacement de l'appellation « unité de médecine familiale » (UMF) par « groupe de médecine de famille universitaire » (GMF-U) soulignant la volonté d'un rapprochement clinique entre les GMF-U et les autres prestataires de services de première ligne, notamment les groupes de médecine de famille (GMF);

CONSIDÉRANT QU'à compter du 1^{er} avril 2017, l'appellation GMF-U sera généralisée à l'ensemble des UMF du Québec, que celles-ci aient ou non adhéré au Programme de financement et de soutien professionnel GMF;

CONSIDÉRANT QUE ce processus peut entraîner une modification à l'unité de mesure inscrite au permis, l'ajout d'une mission exploitée dans une installation ou la création d'une nouvelle installation au permis de l'établissement;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications peuvent engendrer un changement à la dénomination de l'installation en conformité du Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux du Ministère;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de modification au permis d'exploitation a été validé par le ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest s'engage dans un processus visant à uniformiser son permis d'exploitation;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité :

- DE DEMANDER au ministre de la Santé et des Services sociaux de modifier la dénomination et l'unité de mesure inscrite au permis pour ajouter « groupe de médecine de famille universitaire » sous la mission centre hospitalier de soins généraux et spécialisés pour l'installation suivante :

Installation
Centre de services ambulatoires et groupe de médecine de famille universitaire rue Brisebois – 5123-4995

- QUE LE Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest s'engage à afficher, en tout temps, le permis obtenu à la vue du public;
- D'AUTORISER Monsieur Yves Masse, président-directeur général, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

9.2.5 Adoption du calendrier des séances publiques du conseil d'administration 2017-2018

En conformité avec le *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest*, l'adoption du calendrier des rencontres du conseil d'administration pour la période de septembre 2017 à juin 2018 se lit comme suit :

Résolution CA20170322-15

DATE	TYPE DE RENCONTRE	HEURE	LIEU
Mercredi 20 septembre 2017	Séance publique régulière	17 h Plénière 19 h 30 Séance publique	Endroit à déterminer à Ormstown
Mercredi 22 novembre 2017	Séance publique d'information annuelle ET Séance publique régulière	17 h Plénière 18 h 30 Séance publique d'information annuelle 20 h Séance publique régulière	Hôpital du Suroît Sous-sol – Bloc B (salles Balbuzard, Bernache et Harfang des neiges) 150 rue St-Thomas Salaberry-de-Valleyfield J6T 6C1
Mercredi 24 janvier 2018	Séance publique régulière	17 h Plénière 19 h 30 Séance publique	Hôpital Anna-Laberge Salles B et C - bloc administratif 200 boulevard Brisebois Châteauguay (Québec) J6K 4W8
Mercredi 28 mars 2018	Séance publique régulière	17 h Plénière 19 h 30 Séance publique	CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion Salle polyvalente (local 264A et 264) 3031, boulevard de la Gare Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9R2
Mercredi 2 mai 2018	Séance publique régulière	17 h Plénière 19 h 30 Séance publique	Hôpital du Suroît Sous-sol – Bloc B (salles Balbuzard, Bernache et Harfang des neiges) 150 rue St-Thomas Salaberry-de-Valleyfield J6T 6C1
Jedi 14 juin 2018	Séance publique régulière	17 h Plénière 19 h 30 Séance publique	Hôpital Anna-Laberge Salles B et C - bloc administratif 200 boulevard Brisebois Châteauguay (Québec) J6K 4W8

10. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

11. Documents déposés pour information

11.1 Listes des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 5 février 2017 au 4 mars 2017

En vertu de l'article 65.1 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* et conformément à l'adoption de la *Politique d'approvisionnement* par le conseil d'administration, le président-directeur général dépose périodiquement au conseil d'administration un rapport faisant état des engagements financiers supérieurs à 1 M\$. Conséquemment, dépôt du rapport suivant :

- Période du 5 février au 4 mars 2017;

11.2 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 11, se terminant le 4 février 2017

Dépôt à titre d'information de la mise à jour périodique sur l'état de situation des infections nosocomiales (prévention et contrôle des infections) (périodes 1 à 11 se terminant le 4 février 2017).

11.3 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 8 février au 15 mars 2017

CORRESPONDANCE DESTINÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 8 février au 15 mars 2017	
Type de correspondance (date de réception)	Date de transmission (par courriel)
CORRESPONDANCES PROTECTEUR DU CITOYEN	
2017-02-13 Correspondance du Protecteur du citoyen confirmant la fermeture du dossier suite aux mesures prises (15-11581 – Plainte 2014-00051)	2017-02-13
2017-03-01 Correspondance du Protecteur du citoyen - Conclusion de la plainte 16-09868	2017-03-01

CORRESPONDANCE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 8 février au 15 mars 2017	
Type de correspondance	Date de transmission (par courriel)
2017-02-07 – Lettre réponse à l'APTS en lien avec la délocalisation des ressources professionnelles des CLSC vers les groupes de médecine de famille	2017-02-09
2017-02-15 – Lettre d'intervenantes suite à la décision de mettre fin au projet d'activités pour les personnes vivant avec une déficience physique	2017-02-16
2017-02-15 – Documents déposés sur place au CA du 15 février 2017 par M. Martin Bécotte, directeur de la FROHME en lien avec le projet financé pour les activités de jour et le développement de services résidentiels pour la clientèle DP	2017-02-16
2017-03-10 – Lettre de l'APTS adressée au président du conseil d'administration et aux membres du CA en lien avec l'annulation de la Politique de gestion des parcs de stationnement + accusé de réception du président du CA	2017-03-10

12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration le 3 mai 2017 à compter de 19 h 30, à l'Hôpital Anna-Laberge de Châteauguay.

13. Clôture de la séance

Le président du conseil d'administration procède, sur proposition dûment faite et appuyée, à la levée de la 9^e séance publique régulière du conseil d'administration, à 20 h 47.

Claude Jolin
Président

Yves Masse
Secrétaire

Rédigé par : *Chantal Caviola*
Conseillère cadre au bureau du président-directeur général
Volet conseil d'administration